



Relevé de conclusions, suites... **ACTE 2**

► *Des engagements pour 2026...*

COMMUNIQUÉ : — Mais toujours pas de traduction concrète !

En avril dernier, le Syndicat National **FO Justice** – Personnels Administratifs était reçu en audience par Madame la Secrétaire Générale afin d'évoquer les suites du relevé de conclusions signé en septembre 2025 par le Garde des Sceaux.

À cette occasion, concernant le volet indemnitaire, **FO Justice** – Personnels Administratifs obtenait confirmation que la revalorisation de l'IFSE au titre de l'année 2026 **serait mise en paiement à compter du mois de juin 2026**, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2026.

Pourtant, à ce jour, rien ne semble permettre d'affirmer que cette échéance sera respectée !

Aucune communication officielle, ni aux agents ni aux organisations professionnelles et il semblerait qu'aucune consigne n'ait été donnée aux directions pour permettre une mise en paiement avant l'été.

► **Les personnels administratifs sont donc légitimement en droit de s'interroger :**

les engagements pris seront-ils réellement tenus ? Et dans quels délais ?

Concernant les **plans de requalification de C en B et de B en A**, une première réunion du groupe de travail chargé d'établir une cartographie des fonctions et des postes susceptibles d'être requalifiés s'est tenue le 1^{er} juin dernier.

D'autres réunions sont programmées les 6 et 9 juillet prochains.

Toutefois, à ce stade, aucun document préparatoire ni aucun élément de travail n'a été communiqué aux organisations syndicales.

FO Justice – Personnels Administratifs rappelle que ces plans de requalification doivent s'inscrire sur la période 2026-2029 et qu'ils constituent une attente forte pour de nombreux collègues.

FO Justice – Personnels Administratifs prend acte des annonces formulées par l'Administration. Pour autant les personnels administratifs ont déjà vu des calendriers glisser, des échéances être reportées et des engagements tarder à se concrétiser.

Ils n'attendent plus des annonces, ils attendent des résultats !!

FO Justice – Personnels Administratifs restera particulièrement vigilant quant à la mise en œuvre effective de l'ensemble des mesures annoncées et continuera à porter avec détermination les revendications des personnels administratifs afin que les engagements ministériels deviennent une réalité.